

BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 1

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Président : M. SCHWALM, Proviseur
Secrétaire : Mme BARATA, professeur

Le quorum étant atteint avec 15 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18h30.

Le procès verbal de la séance du 10 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

M. Schwalm propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

I- Organisation de l'action éducative

- Validation du Dispositif Personnel de Réussite Éducative (DPRE) pour la liaison collège/lycée
- Validation du projet d'échange avec l'Allemagne
- Validation du voyage d'étude des BTS en Sicile

II- Fonctionnement matériel et financier

- Matérialisation des zones de rassemblement des élèves en cas d'évacuation

III- Contrats, conventions et marchés

- Validation du dépôt de marque Nod-e-book
- Validation de la convention de création et d'animation de Nod-e-book
- Validation de la convention d'accès pour la Semaine Européenne de la Mobilité
- Validation de la convention d'accès avec Dolavélo
- Adhésion au groupement de service pour la paie des AED

Et d'enlever les points ci-dessous :

I- Organisation de l'action éducative

- Régularisation de voyages et sorties
- Validation des choix pour le renouvellement des manuels scolaires

III- Contrats, conventions et marchés

- Convention de partenariat avec Les Scènes du Jura

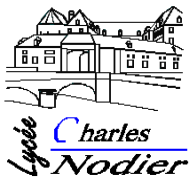
L'ordre du jour est adopté.

I- Organisation de l'action éducative

- Bilan de l'action éducative pour 2016/2017

M. le Proviseur présente le bilan de fonctionnement pour l'année scolaire 2016/2017, celui-ci sera adressé au Rectorat et à l'Inspection Académique.

Différents points ont été développés alternativement par M. Schwalm, Proviseur et M. Bergerot, Proviseur Adjoint :



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 2

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Orientation des Secondes :

86,5% des élèves de Seconde ont été orientés en Première générale dont 46,7% en Première S, soit un retour au taux d'il y a 4 ans. L'orientation en section ES se maintient, par contre il n'y aura qu'une seule classe de Première L à la rentrée.

- Accompagnement des élèves :

Le Tutorat a concerné 30 élèves de Seconde (1 en première et 5 en terminale). Ces élèves ont été dépistés lors du premier trimestre, ce ne sont pas forcément des élèves signalés par le dispositif DPRE (seulement 38% des tutorés) mais on constate que 94% des élèves signalés par ce dispositif ont obtenu une orientation en classe de Première donc ont pu combler leurs fragilités.

Le dispositif DPRE mis en place par le lycée (questionnaire à l'intention des collègues) sera reconduit. Concernant l'Accompagnement Personnalisé, M. Schwalm présente les résultats de l'enquête menée auprès des professeurs. Une enquête a aussi été conduite auprès des élèves. Les résultats seront étudiés en cours d'année afin de proposer un nouveau dispositif pour la rentrée de septembre 2018.

- Bilan du protocole de remplacement :

Les absences des professeurs totalisent 5,37% des heures de cours (soit 1828 h sur 33 995 h) incluant les absences administratives et accompagnements de voyages. Les absences non imputables au service (dont maladie) représentent 2,27% des heures ce qui concorde avec l'objectif national de 2,2% du Programme Annuel de Performance, un quart de ces heures ont été remplacées ou rattrapées.

- Préparation de la rentrée 2017/2018 :

À ce jour, la septième classe de seconde est maintenue (244 élèves affectés au lieu des 210 prévus). Une demi-classe supplémentaire de première S est aussi envisagée, et peut-être une demi-classe supplémentaire en Terminale ES selon les résultats du Baccalauréat.

- Bilan des Projets :

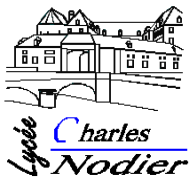
M. Schwalm présente l'ouvrage réalisé par la mini-entreprise Nod-e-book pour le Cinquantenaire du lycée Nodier. Il rappelle qu'une centaine de projets ont été menés lors de l'année scolaire 2016/2017 (voyages pédagogiques, projets culturels et artistiques, actions liées à la santé, Journée de la Laïcité, etc.) et seront pour la plupart reconduits.

- Bilan du BTS tourisme :

Excellent bilan pour le BTS Tourisme puisqu'il réalise 100% de réussite (un seul échec en 5 ans !). Le projet de Licence Professionnelle pour la rentrée 2018/2019 est en cours de finalisation, ainsi que le projet de Pôle d'Enseignement Supérieur qui s'établirait dans le bâtiment de la Charité.

- Bilan de la Vie Scolaire (présenté par Mme Couturier, CPE) :

Le lycée a bénéficié en 2016/2017 de 7 temps pleins d'AED (répartis sur 8 personnes). Beaucoup de temps a été consacré à la surveillance des entrées du fait du Plan Vigipirate.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 3

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

On note une baisse significative des absences d'élèves (2,32% au lieu de 3,37% l'année précédente), cela peut être dû à une réactivité plus efficace par l'envoi de SMS aux parents dès que l'absence est constatée, et à la mise en place de récupération des devoirs sur table.

On note également plus d'heures de retenues (pour absentéisme, comportement, non présentation de la carte de lycéen à l'entrée, etc.). Il n'y a eu que 5 exclusions de l'établissement prononcées, mais les exclusions de cours devront devenir davantage l'exception à l'avenir.

L'Internat a accueilli 48 jeunes filles (6 autres ainsi que 5 garçons ont été logés à l'Internat du lycée Duhamel).

- Bilan de l'orientation :

Mme Grammond, COP, est intervenue principalement auprès des élèves de Seconde et Terminale.

Des bilans d'étape ont été proposés aux élèves de Première.

Différentes rencontres avec des formations post-bac ont eu lieu en direction des élèves de Première et terminale.

Un Parent d'Élève demande des précisions à M. Schwalm sur les modalités d'organisation du mini-stage proposé à quelques élèves de seconde.

M. Schwalm explique qu'un élève peut bénéficier d'un stage de quelques jours pour approfondir un projet professionnel si une convention est signée entre le lycée et l'organisme ou l'entreprise qui accueille le jeune, le stage ne pouvant avoir lieu que pendant la période scolaire (décision prise en CA il y a 3 ans afin d'éviter la multiplication des stages pendant les vacances). Néanmoins, la Chambre de Commerce peut dorénavant signer cette convention à la place du lycée si le stage doit avoir lieu en période de vacances.

- Vie lycéenne :

M. Schwalm souligne le bon fonctionnement du CVL et la qualité des interventions des représentants au Conseil d'Administration. Mme Couturier précise que ceux-ci sont maintenant choisis parmi les membres du CVL ce qui alourdit leur implication en termes d'heures de réunion, mais il est vrai améliore la pertinence de leurs interventions.

- Conditions de vie des élèves et des personnels :

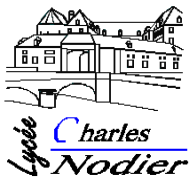
Beaucoup de travaux ont été réalisés durant l'année scolaire 2016/2017 et certains sont encore en cours. La mise en place des différents plans de mise en sécurité a été plutôt satisfaisante.

- Communication :

M. Schwalm souligne l'effort de rénovation de l'image du lycée à travers le nouveau site internet et la communication efficace autour des événements qui ont eu lieu au lycée, comme notamment la Journée Portes Ouvertes et le Cinquantenaire du lycée.

Pour clore ce bilan, M. Schwalm remercie toutes les personnes qui ont permis le bon fonctionnement du lycée cette année encore, les enseignants, le personnel TOS, les CPE, M. Grosjean, Agent Comptable Gestionnaire, et M. Bergerot, Proviseur Adjoint.

Le bilan de fonctionnement 2016/2017 est validé à l'unanimité.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 4

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Accord de principe pour les sorties et voyages, validation des projets 2017/2018

1. Demande d'autorisation permanente pour des sorties réalisées à la MJC, à la Médiathèque et au Musée des Beaux-arts de Dole par les élèves de Mme Gatto, professeur d'Arts plastiques, pendant les heures de cours. Une autorisation de sortie globale sera présentée aux parents à la rentrée.

2. Poursuite du projet « le mois du film documentaire » en partenariat avec la MJC et la Médiathèque pour des élèves de Première de Mme Gatto.

3. Projet par M. Fournier, professeur de Sciences Économiques et Sociales, d'un atelier « préparation aux concours des IEP » pour des élèves de Première ES volontaires, extension de la préparation qui existe déjà en Terminale.

Le demande d'autorisation permanente et ces projets sont approuvés à l'unanimité.

4. Projet « l'échappée littéraire » proposé par Mme Ehram, professeur de Lettres, Mme Gatto, professeur d'Arts Plastiques, Mme Delavelle, professeur de Musique, et Mme Hilaire, professeur Documentaliste, à l'intention des 30 élèves de Première L. Il est prévu notamment une rencontre avec un auteur, une visite de librairie, des rencontres avec des professionnels du livre.

5. Projet en lien avec le théâtre « les compagnons intergénérationnels » proposé par Mme Hilaire, professeur Documentaliste, en partenariat avec Les Scènes du Jura. Les abonnements aux spectacles sont pris en charge par Les Scènes du Jura, qui participent aussi à la rémunération de l'intervenant. Participation également de la DRAC.

6. Projet artistique (cinéma/audiovisuel) proposé par Mme Gatto, professeur d'Arts plastiques, et Mme Delavelle, professeur de Musique, en direction des élèves de Seconde suivant les enseignements d'exploration Arts visuels et Arts du Son, en partenariat avec la MJC de Dole. Participation de l'établissement pour le fonctionnement matériel et de la DRAC pour la rémunération de l'intervenant.

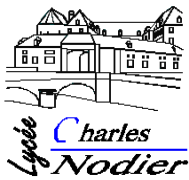
7. Projet « nos guérillères ordinaires » proposé par Mme Morin, professeur de Lettres, en partenariat avec Les scènes du Jura, pour des élèves de Première (S ou ES). Participation de l'établissement et de la DRAC pour la billetterie et la rémunération de l'intervenant.

Ces projets sont approuvés à l'unanimité.

- Règlement intérieur du Service de Restauration et d'Hébergement

Le règlement est le même que l'an passé. Il est annexé au règlement intérieur du lycée

Le règlement du SRH est approuvé à l'unanimité.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 5

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Charte d'Internat

La charte est la même que l'an passé, il reste à actualiser les dates de rentrée.

La Charte est approuvée à l'unanimité.

- Validation annuelle du Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur précédent est reconduit. Le paragraphe lié au rattrapage des devoirs (déjà validé par le CA) a été rajouté ainsi qu'une modification au niveau des dispenses en EPS.

Le règlement Intérieur est approuvé à l'unanimité.

- Validation du planning de l'année scolaire 2017-2018

Le planning avait déjà été présenté aux fédérations de Parents d'Élèves lors du dernier « groupe contact », il a été peu modifié. Concernant le calendrier scolaire, M. Schwalm fait remarquer que le pont de l'Ascension n'est plus accordé au niveau national, le férié du 8 mai étant la même semaine que le férié de l'Ascension (mardi et jeudi).

Un Parent d'Élève remercie Monsieur le proviseur pour l'initiative de ce planning bien pratique pour les parents.

Le planning est approuvé à l'unanimité.

- Validation du dispositif de l'Accompagnement Personnalisé 2017-2018

Le dispositif est reconduit à l'identique, les changements liés aux deux enquêtes professeurs et élèves ne devant intervenir qu'à la rentrée 2018-2019.

Le dispositif de l'AP est approuvé à l'unanimité.

- Validation du dispositif du Tutorat 2017-2018

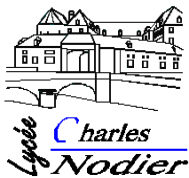
Le même protocole est appliqué pour le signalement et le suivi des élèves, avec l'accord de la famille.

Le dispositif du Tutorat est approuvé à l'unanimité.

- Validation du Dispositif Personnel de Réussite Éducative (DPRE) pour la liaison collège/lycée

Il s'agit d'un document diagnostic adressé aux différents collèges du bassin, à remplir par l'équipe éducative, afin de signaler les élèves de troisième sortants pour lesquelles certaines compétences sont non acquises ou fragiles. Il remplace depuis deux ans l'ancien dispositif mis en place par le Rectorat.

Le dispositif est approuvé à l'unanimité.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 6

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Validation du protocole d'accueil des élèves désirant conserver leurs notes après un échec au Baccalauréat

Tout élève échouant au Baccalauréat pour la première fois bénéficie du droit à la réinscription dans son établissement d'origine. De plus il a la possibilité de conserver une ou plusieurs notes obtenues à l'examen (si la note est supérieure à 10 au premier tour de l'examen). Dans ce cas il peut bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps lui permettant de ne pas suivre les cours dans la matière dont il a conservé la note. S'il décide de continuer à suivre le cours concerné, il s'engage à être assidu à ce cours durant toute l'année scolaire.

Le protocole est approuvé à l'unanimité.

- Validation de la procédure et des critères de sélection pour les sections européennes (Seconde et Première)

Des critères de sélection précis et donnant lieu à une note permettent de clarifier la sélection des élèves faite par les professeurs intervenant dans ces sections. Le projet d'une nouvelle section européenne en lien avec l'Espagnol est en cours d'élaboration pour éventuellement la rentrée 2018-2019.

La procédure et les critères sont approuvés à l'unanimité.

- Validation de la mise en place de la double Spécialité en classe de Terminale S

Une dizaine d'élèves ont suivi avec assiduité la double Spécialité mise en place en 2016-2017, avec les trois combinaisons possibles : Mathématiques/SVT, Mathématiques/Sciences Physiques et SVT/Sciences Physiques, la dernière combinaison ayant pu finalement être mise en place à la rentrée. Le dispositif est reconduit à la rentrée 2017-2018, sous réserve de places vacantes dans les différents groupes de Spécialité.

Le dispositif de double Spécialité en terminale S est approuvé à l'unanimité.

- Validation de la Journée de la Laïcité 2017-2018

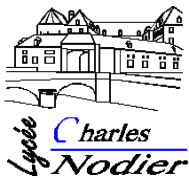
La Journée de la Laïcité est prévue le mercredi 7 mars 2018 au matin, selon les mêmes modalités que l'année précédente. Le thème choisi est « Laïcité et Science(s) ». Elle est destinée aux élèves de Terminale exclusivement mais les élèves de Première peuvent intervenir dans sa préparation et les Actes de la Journée seront à nouveau édités via la mini-entreprise Nod-e-book animée par des élèves de Seconde.

Le projet de Journée de la Laïcité est approuvé à l'unanimité.

- Validation du projet Une classe, Un chercheur pour les SVT

Mme Darcq, professeur de SVT, accueillera M. Lucot, chercheur en Pédologie.

Le projet est approuvé à l'unanimité.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 7

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Validation du projet d'échange avec l'Allemagne

Il s'agit d'un projet d'échange avec le Oberstufenzentrum Barnim (Bernau, Allemagne) proposé par M. Strehmel, professeur d'Allemand, à 15 élèves germanistes de Terminale L. Les élèves français se rendront en Allemagne du 16 octobre au 21 octobre 2017 et accueilleront leurs correspondants allemands du 30 avril au 5 mai 2018. Le coût total est estimé à 5 700 euros pour un coût élève de 300 euros.

Le projet d'échange est approuvé à l'unanimité.

- Validation du projet d'échange avec l'Autriche

Il s'agit d'un projet d'échange avec le Bundesgymnasium Seekirchen (Salzburg, Autriche) initié par Mme Pierolt et poursuivi par M. Strehmel, professeurs d'Allemand. Les élèves français se rendront en Autriche du 24 novembre au 1^{er} décembre 2017 et recevront leurs correspondants autrichiens du 16 mars au 23 mars 2018. Cela concerne les élèves de Première en classe européenne et un groupe de Première ES/S (environ 28 élèves). Le coût total est estimé à 7 922 euros pour un coût élève de 220 euros.

Le projet d'échange est approuvé à l'unanimité.

- Validation du projet d'échange avec l'Espagne

Mme Chaland, professeur d'Espagnol, dépose une demande d'appariement avec un établissement espagnol : Escola Cingle, situé à Barcelone, pour un groupe de Seconde LV2 Espagnol. Cette demande s'accompagne d'un projet d'échange. Les élèves espagnols seraient reçus du 19 mars au 23 mars 2018 et les élèves français partiraient du 3 avril au 7 avril 2018. Le financement du projet n'est pas encore finalisé.

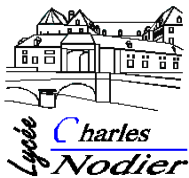
Un Parent d'Élève demande pourquoi un tel projet d'échange n'existe pas avec l'Angleterre. Monsieur le Proviseur répond que les échanges avec des établissements britanniques sont très demandés et donc difficiles à avoir. L'Espagne étant elle aussi un pays très demandé, il se réjouit qu'un tel projet puisse voir le jour.

La demande d'appariement et le principe du voyage sont approuvés à l'unanimité.

- Validation du projet d'échange avec la Chine

Mme Xia, professeur de Chinois, dépose une demande d'appariement avec un établissement chinois : École Internationale de Changshu (Province du Jiangsu, Chine) pour les élèves de Seconde LV3 Chinois. Les élèves chinois seraient accueillis deux semaines en avril 2018 (dont une semaine sur temps scolaire), les élèves français partiraient deux semaines en avril 2019 (dont une semaine sur temps scolaire). Le financement du projet n'est pas encore proposé.

La demande d'appariement et le principe du voyage sont approuvés à l'unanimité.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 8

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Validation du voyage d'étude des BTS en Sicile

Ce projet, présenté par M. Corrotte, professeur d'Histoire-Géographie, concerne les 35 élèves de deuxième année du BTS Tourisme. Le voyage a été préparé lors de leur première année et se déroulera du 14 au 21 octobre 2017.

Le coût total du voyage avoisine les 18 000 euros, pour un coût élève de 350 euros (déjà perçu).

Le projet de voyage est approuvé à l'unanimité.

II- Fonctionnement matériel et financier

- DBM pour information

M. Grosjean, Gestionnaire, rappelle brièvement le principe des DBM pour information et se propose de répondre aux questions concernant les décisions modificatives présentées pour information n°6 à 11. La plupart des décisions sont en rapport avec le versement de subventions spécifiques de la collectivité régionale.

- Ventilation des crédits relevant des Budgets Opérationnels de Programme

M. le Gestionnaire présente une ventilation des crédits attribués au titre des BOP à partir des reliquats constatés au 1^{er} janvier et des notifications d'attribution des fonds pour l'année 2017, reçues en mai.

Il précise que pour 10% des crédits 2017 BOP 141 et 20% des crédits 2017 BOP 230 les fonds seront versés au lycée sous la réserve que l'Etat délègue effectivement les sommes au Rectorat de l'académie de Besançon.

La ventilation est approuvée à l'unanimité.

- Validation du protocole de soins d'urgence

Il s'agit de la reconduction à l'identique du protocole de soins d'urgence à appliquer en cas d'absence de l'infirmière.

Le protocole est approuvé à l'unanimité.

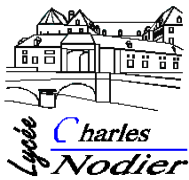
- Validation des partenaires BTS Tourisme

M. Schwalm présente la liste des organismes et entreprises avec lesquelles une convention de partenariat peut être établie pour le BTS Tourisme.

La liste des partenaires est approuvée à l'unanimité.

- Matérialisation des zones de rassemblement des élèves en cas d'évacuation

M. Schwalm explique que les exercices (incendie ou évacuation) liés au Plan de Mise en Sécurité se sont bien déroulés, mais au final les élèves se retrouvent dans les deux cours sans réel cadrage. Il propose d'intégrer à ce Plan la signalisation au sol des emplacements destinés aux différentes salles de classe de façon à mettre de l'ordre dans l'agglutination des élèves et éviter qu'ils ne se placent devant des points



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 6
Folio : 9

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

d'accès pour les secours. En effet, les pompiers doivent pouvoir entrer par la cour du bâtiment de Restauration. Sont concernées les deux cours des bâtiments Restauration et Dames d'Ounans. Aucune signalisation n'est prévue au Gymnase.
Les travaux sont prévus en 2018 pour une utilisation au cours de l'année scolaire 2018-2019.

L'intégration des documents de marquage au sol au Plan de Mise en Sécurité est approuvée à l'unanimité.

III- Contrats, conventions et marchés

- Autorisation de recrutement et de renouvellement des contrats des Assistants d'Éducation

6,5 temps pleins sont actuellement accordés à l'établissement, peut-être 7 puisque le nombre d'élèves accueillis est plus important que prévu. M. Schwalm demande l'autorisation de recrutement et de signature des contrats.

Le recrutement et le renouvellement sont approuvés à l'unanimité.

- Validation de la convention avec l'Association Gourmande du Chat Perché

Il s'agit d'autoriser et de fixer les conditions d'accès à la cour du bâtiment Dames d'Ounans lors de la manifestation Week-End Gourmand du Chat perché qui aura lieu du vendredi 22 septembre 2017 au soir au dimanche 24 septembre 2017 au soir.

La convention est approuvée à l'unanimité.

- Validation de la convention avec la Section Sportive Aviron

Cette convention, commune aux trois lycées dolois Nodier, Duhamel et Prévert, fixe les principes liés au bon fonctionnement de la section sportive scolaire « en réseau » de pratique de l'aviron. Elle est identique à celle de l'an passé.

La convention est approuvée à l'unanimité.

- Convention d'adhésion au service de paiement en ligne de recettes publiques (TIPI)

M. Grosjean présente la convention signée avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour le recouvrement en ligne par carte bancaire des factures émises par le lycée. Cette convention sera reconductible tacitement et s'inscrit dans la politique de modernisation des moyens de paiement mise en oeuvre par le Trésor Public. Les frais de service seront d'environ 50 euros par trimestre, pris sur le budget du Service de Restauration et d'Hébergement.

La convention est approuvée à l'unanimité.

- Autorisation de signature des contrats d'édition en partenariat avec la mini-entreprise

L'autorisation est accordée à M. le Proviseur à l'unanimité.

- Validation du dépôt de marque Nod-e-book

Le dépôt de marque est approuvé à l'unanimité.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
27/06/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Validation de la convention de création et d'animation de Nod-e-book

Cette convention est signée entre le lycée et l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA Franche-Comté). Elle définit les modalités de fonctionnement de la mini-entreprise et d'intervention de différents conseillers. Cette convention sera à renouveler chaque année.

La convention est approuvée à l'unanimité.

- Validation de la convention d'accès pour la semaine de la mobilité

Il s'agit de fixer les modalités d'accès aux extérieurs du bâtiment de la Charité lors de la 16^{ème} Semaine européenne de la Mobilité (fin septembre 2017), cette convention est signée avec l'Agglomération du Grand Dole. *La convention est approuvée à l'unanimité.*

- Validation de la convention d'accès avec Dolavélo

Il s'agit de fixer les modalités d'accès aux extérieurs du bâtiment de la Charité par l'association Dolavélo lors du Week-end Gourmand du chat Perché qui aura lieu du samedi 23 septembre 2017 au dimanche 24 septembre 2017 au soir. *La convention est validée à l'unanimité.*

- Adhésion au groupement de service pour la paie des AED

Cette convention permet l'adhésion au groupement de service de mutualisation de la gestion des paies des Assistants d'Éducation, service mis en place au lycée Duhamel. *L'adhésion est validée à l'unanimité.*

IV- Questions diverses

Aucune question diverse n'est inscrite à l'ordre du jour.

Monsieur SCHWALM remercie chaleureusement l'ensemble du Conseil d'Administration pour l'année écoulée, puisqu'il quitte l'Académie de Besançon pour celle de Nancy-Metz à la prochaine rentrée.

Monsieur Corrotte, au nom des enseignants, remercie à son tour Monsieur le Proviseur pour la qualité du travail réalisé et de son action quant à l'amélioration du fonctionnement du lycée dans son ensemble.

La séance est levée à 21h30.

Le Président : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur



Secrétaire de séance : Signé, Susana BARATA